Pomme de terre hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1473 - 29 octobre 2026

En 2027 le CNIPT fête ses 50 ans !

Un événement exceptionnel sera organisé le **jeudi 28 janvier 2027** à Paris pour réunir tous les acteurs et partenaires de la filière.

Réservez dès à présent cette date dans vos agendas !

Programme et modalités d'inscriptions communiqués prochainement.

Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre

À DÉCOUVRIR

Stockage et conservation 1-2
Stratégies antigerminatives en cours de stockage

Communiqué de presse 3
Récolte 2026 : le CNIPT interpelle la grande distribution dans les médias

Affaires économiques 4
Quoi de neuf chez nos voisins ?

L'ensemble des informations économiques et statistiques sur la production, la consommation sur le marché du frais français, l'export et toutes les autres informations économiques (tableaux de bord mensuels, cotations hebdomadaires, etc.) peuvent être retrouvées sur cnipt.fr

STOCKAGE ET CONSERVATION

Stratégies antigerminatives en cours de stockage

La stratégie antigerminative sera choisie selon plusieurs paramètres. La pression germinative dépend de nombreux facteurs : le repos végétatif des variétés, la température & la durée de stockage, pour une meilleure gestion antigerminative, il est préférable de grouper les variétés ayant des « repos germinatifs » similaires.

La germination peut se contrôler dès le champ avec l'utilisation d'hydrazide maleique

L'hydrazide maléique (Fazor Star, Itcan SL 270…) comme régulateur appliqué au champ offre une plus grande souplesse pour attendre une bonne cicatrisation des tubercules et permettre de remplir l'ensemble de la cellule avant la première thermonébulisation. Cependant, l'efficacité dépendra de la teneur assimilée (autour de 9 ppm une efficacité est observée) dans les tubercules fils or cette année les températures caniculaires et le stress hydrique ont complexifié l'assimilation de l'hydrazide maléique. De plus, observer le comportement des pommes de terre est le meilleur moyen d'appréhender la pression germinative élevée en raison du climat doux de cet automne.

Les solutions antigerminatives utilisables au stockage en france

Au stockage, les solutions sont possibles mais sont volatiles et nécessitent des bâtiments étanches. Chaque molécule possède un mode d'action propre agissant soit plutôt de manière préventive en retardant la germination (1,4 DMN) ou en ralentissant l'élongation des germes (éthylène), soit plutôt de manière curative en détruisant les germes ou les méristèmes (Huile de menthe, Huile d'orange).
Le choix de la solution sera fait selon la présence ou non germes et votre cahier des charges (acheteur).

Dans les cas des stockages moyens à longs terme, ou dans le cas de pommes de terre non traitées au champ, des antigerminatifs préventifs (à base de 1,4 DMN ou d'éthylène) ont pu être appliqués dans la plupart des stockages. Ces antigerminatifs préventifs peuvent être toujours en cours, cependant la germination est parfois difficile à contrôler cette année et des germes sont parfois déjà présents pour rester sur ces solutions. Dans ce cas, des applications de produits curatifs (huile de menthe et huile d'orange) peuvent permettre de rattraper un développement de germination trop avancée.

(Suite page 2)

Les différentes solutions antigerminatives au stockage

	Éthylène	1,4 DMN	Huile de menthe	Huile d'orange
UAB / Biocontrôle	**UAB**	**Biocontrôle**	**UAB & Biocontrôle**	**UAB & Biocontrôle**
LMR	**Non soumis**	**15mg/kg**	**Non soumis**	**Non soumis**
Réglementation dose	**Bouteille de gaz** / **Générateur** 10 ppm max après montée progressive sur 3/4 semaines	**Thermonébulisation** Max 6 appli. 20 ml/t Intervalle min : 28 j Dose modulée sur les tubercules à peaux fines 10 ml/T	**Thermonébulisation** 90 ml/t Max 390 ml/t Intervalle min : 21 j **Nébulisation à froid** 1 à 2 ml/t/j Max 360 ml/t	**Thermonébulisation ou nébulisation à froid** Thermonébulisation ou nébulisation à froid
Délais de vente	-	**3 jours**	**48 h**	**72 h**
Remarque/ T°C thermonébulisation (se référer au guide/ solution)	Freine l'élongation des germes	Retarde l'apparition des germes T°C thermonébulisation 300°C- 330°C	Nécrose les germes présents T°C thermonébulisation 180 °C- 200 °C	Nécrose les germes présents T°C thermonébulisation 180 °C- 200 °C

(Suite de la page 1)

Il peut y avoir un réel intérêt à combiner différentes solutions notamment les actions préventives et curatives. En effet, les produits préventifs ralentissent l'apparition et l'élongation des germes, permettant d'appliquer l'huile essentielle sur des germes de plus petite taille, plus faciles à nécroser. Plusieurs combinaisons sont possibles et sont à décider en fonction des orientations du stockage et des stratégies commerciales poursuivies.

Il est possible de combiner également l'utilisation des huiles essentielles avec l'éthylène en diffusion continue (sous réserve de validation auprès de votre acheteur selon vos débouchés-variétés) dans la cellule.

Des applications d'huile de menthe ou d'huile d'orange pourront être utiles en fin de conservation sur un programme initialement préventif à base de 1,4 DMN. Bien que les produits puissent s'utiliser en combinaison sur une même campagne, ils ne sont pas « mélangeables » lors d'un même traitement. Pour rappel, les thermonébulisations se réalisent à de hautes températures avec des consignes spécifiques pour chaque solution, qu'il est obligatoire de respecter afin d'éviter tout risque d'incendie.

Optimiser les applications curatives :

Les produits curatifs peuvent s'appliquer seul sur la campagne puisqu'ils peuvent s'appliquer sur tout type de marché notamment en agriculture biologique et biocontrôle.

Les doses de BIOX M (huile de menthe) appliquées sur les tubercules seront modulés selon la pressions germinative. Lorsque la pression germinative est faible, des applications répétées de 60 ml/t peuvent être suffisantes, en revanche lors d'une forte pression germinative (plutôt fréquent cette année), des applications à 90 ml/t apportent une meilleure efficacité. Une première application à 90 ml/t suivie de plusieurs applications à 30 ml/t peut s'envisager, mais il sera nécessaire d'être vigilant sur ce type de programme puisque 30 ml/t peuvent être insuffisantes pour nécroser les germes ou si l'application à 90 ml/t n'a pas été suffisante pour nécroser les germes. En effet, une mauvaise distribution de l'air dans le bâtiment peut créer de la variabilité d'efficacité, ou un traitement sur des germes trop développés peut avoir une efficacité limitée. Une surveillance de l'évolution de la germination est primordiale pour pouvoir adapter les doses appliquées à la pression germinative observée dans votre stockage.

En ce qui concerne l'huile d'orange, il est préférable d'appliquer 100 ml/t sur des jeunes germes pour favoriser la nécrose. A noter qu'une utilisation de produits curatifs sur des petits germes limite les résidus nécrosés, pouvant être préjudiciables pour le marché du frais, et favorise une meilleure efficacité.

Si l'odeur des produits appliqués perdure sur les tubercules après le déstockage, une aération à température ambiante pendant quelques jours peut permettre de la réduire voir de la faire disparaître.

Garantir la selectivite des produits

Tout traitement par nébulisation peut potentiellement amener à créer des brûlures sur les tubercules. Il existe une sensibilité variétale à la création de ses symptômes et les températures de stockage à basse température semblent plus à risque.

Voici quelques points d'attention permettant de réduire le risque :

- Éviter de grosse irrigation peu de temps avant la récolte.
- Récolter des tubercules à maturité et dans de bonnes conditions pour limiter les endommagements.
- Respecter la période de cicatrisation en cours de stockage avant de traiter.
- Éviter la présence de condensation lors du traitement
- Réduire la dose d'application par rapport à la dose homologuée, notamment pour les variétés à peau fine (C.F).
- Éviter des stockages sur une trop grande hauteur pour éviter la création d'un gradient thermique, et disposer d'une hauteur de stockage homogène dans le bâtiment.
- Maintenir un espace libre dégagé devant le point de thermonébulisation.
- Protéger au besoin le dessus du tas avec du carton en cas de tubercules particulièrement fragiles.
- Arrêter tout système d'humidification d'air au moins 8 jours avant l'application.

Solene GARSON & Morgane FLESCH - ARVALIS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Récolte 2026 : le CNIPT interpelle la grande distribution dans les médias

Face aux difficultés de la récolte 2026, le CNIPT a diffusé, le 13 octobre, un communiqué de presse appelant la grande distribution à adapter ses pratiques d'achat aux réalités de la campagne. Une prise de parole largement relayée par la presse professionnelle.

Après un été marqué par des conditions climatiques exceptionnelles, les derniers prélèvements UNPT/CNIPT confirment une baisse importante des rendements, avec une moyenne de 37,9 t/ha, soit 7,5 t/ha de moins que la moyenne des dix dernières années. La récolte se caractérise également par des pommes de terre de plus petits calibres.

Pour tenir compte de cette situation, le CNIPT a décidé d'abaisser exceptionnellement de 50 à 45 mm le calibre minimum des pommes de terre portant l'allégation culinaire « frites », sans modifier les exigences de qualité associées à cet usage.

L'objectif du communiqué : passer des engagements aux actes

Alors que plusieurs enseignes ont publiquement annoncé leur soutien aux filières agricoles touchées par la sécheresse, le CNIPT les appelle à traduire ces déclarations dans leurs pratiques d'achat, leurs agréages et leurs cahiers des charges.
Cette communication vise à favoriser la commercialisation des pommes de terre disponibles, à assurer une juste valorisation de la récolte et à préserver un partage équilibré de la valeur entre les différents maillons de la filière.

Un premier bilan encourageant des retombées presse

Cette prise de parole a suscité l'intérêt des médias spécialisés, avec près de 20 retombées. Une visibilité qui contribue à relayer les attentes de la filière et à sensibiliser les acteurs de la distribution aux adaptations nécessaires pour cette campagne aux conditions particulières.

Sarah TALEB - CNIPT

AGENDA

26 novembre 2026
1/2 journée technique pomme de terre ARVALIS
Amiens
www.arvalis.fr

Du 29 novembre au 1er décembre 2026
Interpom 2026
Belgique
www.interpom.be

3 décembre 2026
Congrès FN3PT
Chartres
www.fnpppt.fr

11 décembre 2026
AG GIPT
Paris
www.gipt.net

EN BREF…

Rendez-vous

5e Journée nationale mieux-être en agriculture

La 5e édition de la Journée nationale mieux-être en agriculture (JNMEA) se déroulera le 26 janvier prochain, au siège de la CCMSA à Bobigny. Organisée conjointement par la MSA, Chambres d'Agriculture France, la FNSEA, La Coopération Agricole, Jeunes Agriculteurs, Groupama et le Crédit Agricole, cette rencontre s'articulera autour du thème : *« Prévenir le mal-être agricole : une responsabilité collective pour accompagner les transitions »*.

Organisations professionnelles

Geoffroy d'Evry, réelu Président de la section « pommes de terre » du Copa-Cogeca

Geoffroy d'Evry, Président de l'UNPT et membre du Conseil d'administration du CNIPT, a été reconduit à la présidence de la section *« Pommes de terre »* du Copa-Cogeca. *« Cette reconduction intervient à un moment stratégique pour notre agriculture, alors que les négociations sur la future PAC 2028-2034 sont pleinement engagées »* précise l'UNPT. Ce rendez-vous est *« décisif pour défendre la compétitivité de nos producteurs, préserver leurs moyens de production et garantir l'avenir de la filière pomme de terre en Europe ! »*.

Filière

Geoffroy de Lesquen, nouveau Secrétaire Général d' ARVALIS

Geoffroy de Lesquen est le nouveau Secrétaire Général de l'institut technique du végétal (ARVALIS). Il succède à François Jacques, qui n'était pas candidat après onze années de mandat. Agriculteur à Valambray (Calvados), Geoffroy de Lesquen cultive blé tendre, orge, colza, pois, lin (fibre et graine) et d'autres cultures de diversification. Il est par ailleurs Secrétaire Général adjoint de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), Vice-président de la FDSEA du Calvados et élu à la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, où il est en charge de la commission Agronomie et production végétale.

Semences et plants

Pierre Pagès réélu Président de SEMAE

Pierre Pagès et François Desprez sont reconduits respectivement à la présidence et à la vice-présidence de l'interprofession des semences et plants (SEMAE). Le bureau est composé de Laurent Guerreiro, Thomas Bourgeois, Laurent Bourdil, Sylvain Ducroquet et Franck Laborde. Les présidents des cinq commissions transversales sont : Thomas Bourgeois (Bio), Laurent Guerreiro (Innovation), Laurent Bourdil (Communication), Sylvain Ducroquet (Études & prospective) et François Desprez (Réglementation).

: Cliquez sur les liens pour en savoir plus

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Quoi de neuf chez nos voisins ?

Source : veilles CNIPT/Business France

Au Royaume-Uni, la récolte de pommes de terre a été fortement affectée par les épisodes répétés de chaleur et de sécheresse observés durant l'été. Une baisse des rendements est attendue, avec des pommes de terre de plus petit calibre, particulièrement dans l'Est de l'Angleterre (Norfolk, Suffolk, East Anglia). À l'inverse, l'Écosse devrait connaître une campagne plus proche de la normale grâce à des conditions climatiques plus favorables. Côté commercialisation, le marché est marqué par une forte tension sur les gros calibres, notamment les pommes de terre destinées à la cuisson au four, dites « bakers ». Les disponibilités restent limitées, les opérateurs étant contraints d'assouplir certaines spécifications de taille et d'aspect.

En Allemagne, selon des résultats provisoires, la récolte totale de pommes de terre devrait s'élever à environ 10,4 Mt (- 25,1 % vs 2025). Dont 5,1 Mt (- 22 % vs 2025) en Basse-Saxe, 1,8 Mt (- 27,8 % vs 2025) en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et 1,2 Mt (- 36,2 % vs 2025) en Bavière.

En Pologne, la récolte est estimée à 5,9 Mt (-13,4 % vs 2025), pour un rendement moyen de 31,3 t/ha (- 1,6 % vs 2025). La production serait donc similaire à celle de 2024, mais en baisse par rapport à 2025 (où surface et rendement étaient en hausse). Dans le nord du pays, les précipitations régulières ont permis d'obtenir des rendements dépassant localement 40 t/ha, avec des tubercules de bon calibre et d'aspect satisfaisant. Dans le sud et sur les sols légers, la sécheresse et les épisodes de forte chaleur ont limité le nombre et le calibre des tubercules. À l'inverse, les excès d'eau et les pluies intenses ont accru localement les risques de pourriture lorsque l'eau stagnait dans les buttes.

François-Xavier BROUTIN - CNIPT

Éditeur CNIPT
43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél. : 01 44 69 42 10
Directrice de publication Rédactrice en chef :
Florence Rossillion
Conception graphique :
Aymeric Ferry
Dépôt légal : à parution
ISSN n° 0991-3351

EN BREF…

Union européenne

Accord sur le contenu de la future PAC

Les ministres de l'Agriculture de l'UE sont parvenus, à l'occasion du Conseil des 26 et 27 octobre, à un accord partiel sur le contenu de la prochaine PAC 2028-2034. Ce compromis est partiel car il ne couvre pas les dispositions financières qui dépendent des conclusions des négociations en cours sur le cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034. L'accord porte notamment sur la définition de l'agriculteur actif. Les ministres ont également introduit un mécanisme redistributif qui vise à accorder une attention particulière aux agriculteurs actifs, aux jeunes agriculteurs et aux petits agriculteurs. Les jeunes agriculteurs devraient aussi bénéficier d'un soutien spécifique pour favoriser leur installation. En ce qui concerne l'environnement, les ministres se sont mis d'accord sur une base commune d'exigences pour bénéficier des aides, avec des incitations pour certaines pratiques bénéfiques à l'environnement (protection des cours d'eau, sauvegarde de la biodiversité…). En outre, des mesures d'appui sont prévues pour soutenir les outils de gestion des risques comme les assurances ainsi que les investissements dédiés à atténuer ou à s'adapter aux effets du changement climatique. Est également envisagé un paiement de crise pour les agriculteurs touchés par des catastrophes naturelles et des évènements catastrophiques.

Ete 2026

Le Premier ministre présente son plan de relance

Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a présenté le 15 octobre son plan de relance agricole qu'il avait promis pendant l'été. Il a annoncé que l'État allait débloquer une enveloppe comprise entre 500 et 700 millions d'euros. Sur le volet de la simplification fiscale, Sébastien Lecornu propose de décliner les pactes Dutreil et Papin au monde agricole pour la transmission des exploitations. Il a également insisté pour que les services de l'État publient les décrets d'application de la loi d'urgence agricole « *avant Noël* ». Les aides financières concerneront l'adaptation des bâtiments d'élevage, la multiplication des ouvrages de stockage de l'eau, l'irrigation et à moyen-long terme, le développement des 800 projets d'avenir.

Rendez-vous

La résilience au programme d'Interpom 2026

Interpom, qui se tiendra du 29 novembre au 1er décembre à Tournai (Belgique) , place la résilience du secteur au cœur de son édition 2026. Plusieurs conférences sont programmées : « *Nouvelles règles, variétés robustes : les NGT, un tournant décisif pour l'Europe ?* » ; « *La pomme de terre du futur : ancrée dans l'innovation* » ; « *Un regard éclairé sur l'eau dans la filière de la pomme de terre* » ; « *l'IA à plein régime. Votre organisation est-elle prête à suivre ?* ». Pour l'occasion le CNIPT sera présent, stand R9. Interpom.be